

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et de la cohésion des territoires

Direction générale de l'aviation civile
Direction des services de la navigation aérienne

Arrêté du 11 septembre 2023

fixant la liste des candidats autorisés, au titre de l'année 2023, à passer l'épreuve de l'examen en vue de l'obtention de la 2^{ème} qualification du corps des Techniciens Supérieurs des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile

NOR : TREA2324414A

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 93.622 du 27 mars 1993 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 19 mai 2009 modifié portant qualification délivrée aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale ;

Vu la note n° 22.13 DSNA/SDRH du 15 mars 2021 modifiée ouvrant au titre de l'année 2022 l'examen de la 2^{ème} qualification des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile,

Article 1^{er}

Les 57 candidats dont les noms suivent sont autorisés à passer les épreuves orales et écrites en vue de l'obtention de la 2^{ème} qualification du corps techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ouvert au titre de l'année 2023 :

Qualité	NOM USUEL	Prénom	Grand service à la date de l'examen	Lieu d'affectation à la date d'inscription
Monsieur	AHADJI	Ludovic	DSAC_S	Toulouse
Monsieur	ALMA	Julien	SNA_SE	Figari
Monsieur	BACH	Christian	DSAC_NE	Strasbourg
Monsieur	BARBEAU	Franck	SNA_NE	Dôle
Monsieur	BARRILLET	Frédéric	DSAC_NE	Strasbourg
Monsieur	BAUDICHET	David	ENAC	Toulouse
Monsieur	BELLARBRE	Yann	DSAC_SO	Bordeaux
Madame	BELLUTEAU	Lily-Jade	DSAC_O	Brest
Madame	BERTAUD	Véronique	CRNA_E	Reims
Monsieur	BLONDET	Sébastien	DSAC_NE	Strasbourg
Madame	BROSSEAU	Amandine	SNAsRP_CDG_LBG	Roissy
Madame	CAMPS	Laure-Anne	DSAC_S	Toulouse
Monsieur	CAPDEVILLE	Vincent	SNAsRP_ORY_AG	Chavenay
Monsieur	CAZAENTRE	Clément	DSAC_S	Toulouse
Monsieur	CAZELLES	Jeremy	SNAsRP_ORY_AG	St Cyr
Monsieur	CHABINEAU	David	SNA_SO	Bergerac
Monsieur	CHEL	François	CESNAC	Bordeaux
Madame	CHOPIN	Florence	SG_EC	Paris
Madame	CORFEC-CORDIER	Florence	DSAC_SE	Aix
Madame	CROUZILHAT	Hélène	DSAC_N	Roissy
Monsieur	DABÉ	Yann	CRNA_N	Athis-Mons
Monsieur	DELIRANT	Bruno	DO	Athis-Mons
Monsieur	DUBOIS	Cédric	DSAC_CE	Lyon
Madame	DUVAL	Fanja	DSAC_OI	St Denis
Monsieur	ELLACOTT	James	Polynésie	Tahiti
Monsieur	EREAU	Pierre	CRNA_SE	Aix
Monsieur	FERRAND	Noé	SNA_CE	Lyon Bron
Monsieur	FEVRIER	Rémy	DTA_EC	Paris
Monsieur	FRISON	Quentin	SNA_SSE	Perpignan
Monsieur	GERMAIN	Claude	DSAC_N	Roissy
Monsieur	GUEGUEN	Christophe	DSAC_O	Brest
Monsieur	HAMAMA	Tarik	DSAC_SO	Bordeaux
Madame	HAMONIAU	Olivia	CRNA_O	Brest
Monsieur	INNOCENTI	Eric	SNA_SE	Calvi
Monsieur	LAGIER	Stéphane	ENAC	Toulouse
Monsieur	LANFRANCHI	Stéphane	DSAC_N	Beauvais
Monsieur	LAPORTE	Renaud	SNAsRP_ORY_AG	Toussus
Monsieur	LESAGE	Jérôme	DSAC_O	Brest
Monsieur	MAZIERE	Frédéric	SNA_SSE	Montpellier

Monsieur	MELL	Stéphane	DSAC_O	Brest
Monsieur	MÉMOIRE	Cédric	SNA_SO	Bergerac
Madame	MERABTI	Ghania	DSAC_N	Roissy
Monsieur	PAQUET	Julien	SNAsRP_ORY_AG	Meaux Esbly
Monsieur	PELLERIN	Stéphane	DSAC_O	Brest
Monsieur	POZZI	Rémi	DSAC_NE	Strasbourg
Monsieur	PUHETINI	Manarii	Polynésie	Tahiti
Monsieur	RICHARD	Loïc	CRNA_O	Brest
Monsieur	RIO	Patrice	SNAsRP_ORY_AG	Chavenay
Monsieur	ROBINET	Joël	DSAC_AG	Point à Pitre
Monsieur	RUSSIER	Romain	SNA_SSE	Avignon
Monsieur	SCIRI	Jean-Pierre	SNA_SE	Nice
Monsieur	SOUDJAY	Zachariat	SNAsRP_ORY_AG	Orly
Madame	TENOUX	Audrey	SNA_SE	Calvi
Madame	TREIL	Noëlle	ENAC	Toulouse
Monsieur	TUAFATAI	Jean-Yves	Wallis et Futuna	Uvea
Monsieur	VOYER	Jean-Michel	DSAC_EC	Paris
Monsieur	ZIMMER	Christophe	DSAC_SO	Bordeaux

Article 2

Le directeur des services de la navigation aérienne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 11 septembre 2023

Pour le ministre et par délégation,
Le Sous-Directeur des Ressources Humaines

Philippe PUSSET